10 _ 2025

ÉNQUÊTE

Vivre le risque

Les Français et les décideurs locaux face au dérèglement climatique

_Émilie Agnoux _Antoine Bristielle
_Benoît Calatayud
_Jean-Philippe Dogneton
_Jean-Louis Grosse-Delasalle
_Isabelle Gulphe-Lachaud _Paul Klotz
_Maëlle Lapointe _Lennie Stern
_Adélaïde Zulfikarpasic

MACIF
La Macif, c'est vous.

Fondation Jean Jaurès
ÉDITIONS

Méthodologie et synthèse de l'enquête

_ Maëlle Lapointe
Insights Manager, Ipsos BVA- Public Affairs

_ Isabelle Gulphe-Lachaud
Directrice conseil, pôle études qualitatives, Ipsos BVA- Public Affairs

Méthodologie

L'enquête « Les Français, les décideurs municipaux et les risques climatiques » a été menée par Ipsos BVA pour la Macif et la Fondation Jean-Jaurès. La partie quantitative a été réalisée en ligne auprès de 1 005 Français âgés de 18 ans et plus du 1er au 4 septembre 2025 et par téléphone auprès de 300 décideurs municipaux du 1er au 18 septembre 2025. La partie qualitative est constituée de dix entretiens menés en ligne du 15 au 26 septembre 2025 auprès de dix décideurs municipaux.

Des Français conscients des risques climatiques, mais moins imprégnés d'une culture du risque que les décideurs des collectivités

À la sortie d'un été une nouvelle fois caniculaire et après un début d'année 2025 spectaculaire en matière de tempêtes et d'inondations, les Français font des risques climatiques une thématique inévitable en plaçant ce sujet en tête des risques qui pourraient arriver autour de chez eux dans les prochaines années – devant les risques économiques et les risques sociaux. Malgré cette omniprésence dans l'actualité, les risques climatiques ne constituent pas les risques que redoutent le plus les Français (42 %). Ils arrivent juste derrière les risques économiques (47 %), les risques géopolitiques (42 %) et à égalité avec les risques sécuritaires (40 %).

Ici semble se dessiner une première différence avec les décideurs des collectivités pour qui, au quotidien, l'impact des risques climatiques est nettement le plus redouté (74 % – première citation), plus que l'économique (25 %) ou le social (17 %). Un enseignement également perceptible dans le volet qualitatif : les élus locaux sont unanimes pour parler de ces risques comme « incontournables ». Les conséquences de ces risques sont, pour eux, une préoccupation majeure.

Vivre le risque : perceptions des Français et des décideurs locaux

Près des trois quarts des Français (73 %) déclarent avoir subi au moins plusieurs fois les conséquences d'un risque climatique, principalement les chaleurs extrêmes (60 %), les sécheresses (44 %) et les violentes tempêtes (34 %). Les habitants du Sud-Est sont en moyenne davantage touchés par ces conséquences (79 %), notamment en raison de la multiplication des épisodes caniculaires. Au-delà du lieu d'habitation, le critère social semble également avoir son importance : les CSP- en subissent davantage les

conséquences que les CSP+. Un constat que partagent certains décideurs interrogés dans le cadre de la partie qualitative de l'enquête, notamment cet élu d'une commune de plus de 10 000 habitants, dont le témoignage illustre les résultats quantitatifs :

> « J'ai remarqué que, pour les habitants qui ont été sinistrés, il y a eu une grande variable, selon leur milieu d'origine, leur CSP, leur manière de se débrouiller, ils n'ont pas été indemnisés de la même manière, le rapport d'expertise n'a pas été le même, des fois, il y avait 100 000 euros d'écart entre les maisons, il faut vous dire qu'il y a des rapports d'expertise à 20 000 euros. »

Ces inégalités s'expliquent à la fois en raison d'une plus forte exposition aux aléas climatiques (îlots de chaleur urbains, logements précaires ou mal isolés, habitations à proximité des zones industrielles) et par les moyens plus limités pour se protéger ou s'adapter.

Tout comme les Français, les décideurs locaux sont nombreux à se dire exposés à ces risques (82 %), avec peu ou prou la même hiérarchie de fréquence entre les situations : 68 % pour les chaleurs extrêmes, 54 % pour les sécheresses, 32 % pour les violentes tempêtes et 28 % pour les inondations. Le volet qualitatif montre que les décideurs locaux décomposent les risques climatiques en trois grandes catégories : les événements soudains et traumatisants – inondations, coulées de boue… –, les épisodes récurrents – canicules, sécheresses, débordements de rivières… – et les phénomènes progressifs et structurels.

Quels sont les principaux déterminants d'anticipation aux risques ?

Qu'il s'agisse de niveau d'information ou des différentes postures d'anticipation, plusieurs critères permettent d'expliquer les différences de réflexions et d'actions :

1/ des disparités selon la taille de commune : les petites communes présentent plus de difficultés à mettre en œuvre les actions de prévention – dépendance à l'intercommunalité, manque de moyens financiers, humains… Au contraire, les plus grandes disposent plus facilement d'expertises dédiées au sein de leurs équipes, de budgets plus importants, ce qui leur permet d'intégrer la prévention des risques dans les politiques locales et de participer aux démarches intercommunales – mise en place d'un Plan climat air énergie territorial (PCAET), intégration des éléments dans un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)… Un constat également relayé dans l'enquête quantitative : 89 % des décideurs des communes de plus de 10 000 habitants déclarent anticiper ces risques et mettre en œuvre des actions pour les contrôler *versus* 69 % dans les communes de moins de 5 000 habitants ;

2/ au sein de la population française, l'âge se révèle être le principal facteur discriminant sur cette question. Dans l'ensemble, 38 % des Français estiment anticiper les risques climatiques, 45 % disent y penser mais sans agir forcément et 10 % avouent totalement ignorer ces risques. Les moins de 35 ans sont plus nombreux à faire fi de ces risques – 15 % et 22 % chez les jeunes hommes. Au contraire, 43 % des 65 ans et plus se situent dans une posture préventive ;

3/ sur le plan de l'information et non de l'anticipation, certains risques sont encore mal connus. Point commun entre Français et décideurs locaux, les situations avec la meilleure connaissance des bons gestes sont les chaleurs extrêmes, les sécheresses et les vagues de froid extrême. Si le pourcentage de « bien informés » est soutenu quel que soit le risque chez les décideurs, la notoriété de certaines bonnes pratiques n'est pas toujours très élevée chez les Français : 50 % s'estiment « bien informés » pour les violentes tempêtes, 44 % pour les inondations et 25 % pour les glissements de terrain ;

4/ enfin, dernier élément, et peut-être le plus important : l'expérience, le vécu – et donc le traumatisme – du risque renforce la posture d'anticipation et la connaissance des bons gestes, aussi bien chez les Français que dans les sphères institutionnelles. Dans certaines communes, ces incidents ancrent même la mémoire collective et renforcent la vigilance de toutes et tous – par exemple à Arques. Du récit des élus ressort l'idée que ces événements rendent vivace une « culture du risque » et renforcent la solidarité locale et certains comportements vertueux.

La mémoire des catastrophes : un levier de mobilisation

Après avoir vécu une ou des catastrophes, trois Français exposés à un risque sur quatre déclarent avoir changé au moins un comportement ou habitude (75 %). Parmi les actions les plus réalisées sont cités le changement dans les habitudes de consommation (37 %), la réalisation de travaux dans le logement (21 %) et une recherche de documentations sur le sujet (21 %).

Du côté des dirigeants locaux, la mémoire des risques influe indéniablement sur la priorisation des actions et la gestion de ceux-ci. Elle conditionne également le degré de vigilance et d'anticipation à l'échelle locale. À l'inverse, sans expérience marquante récente, le sujet reste présent, mais abordé souvent de façon plus pragmatique, voire parfois un peu distanciée.

Toujours d'après les décideurs, trois événements marquent davantage les mémoires : les inondations, les coulées de boue et les glissements de terrain. Ils alimentent un sentiment d'anxiété : les élus ont conscience qu'ils sont amenés à se répéter en raison du réchauffement climatique. D'ailleurs, parmi les élus/directeurs généraux des services (DGS) exposés aux risques, le lien entre les différents phénomènes climatiques et le réchauffement est systématique. Ils n'y voient pas des événements isolés, mais plutôt le signe de risques futurs qui vont se répéter, et contre lesquels il faut savoir se préparer.

Un son de cloche proche chez les Français, dont la posture pourrait se résumer ainsi « il faut le voir pour le croire ». En effet, si 44 % des citoyens interrogés jugent que le réchauffement climatique explique totalement l'augmentation des risques, ils sont 51 % à le penser parmi les exposés aux risques. Ainsi, plus l'exposition aux risques est importante, plus la conviction que le réchauffement climatique explique totalement la hausse des risques est forte.

Pour les décideurs publics, la mobilisation pour le climat venant des habitants doit encore se consolider. Ces derniers estiment que leurs administrés sont plutôt conscients des effets du réchauffement climatique. Toutefois, ils ne les perçoivent que comme « peu sensibilisés », soit parce que certaines pratiques sont difficiles à changer, soit parce que le sujet est encore perçu comme peu prioritaire par rapport au coût de la vie ou à la mobilité.

> « Les gens ne prennent pas le temps de comprendre et, quand ils ne prennent pas le temps de comprendre, ils ont peur et, quand ils ont peur, ils prennent des décisions qui sont sous le coup de l'émotion, qui ne sont pas forcément les meilleures pour eux-mêmes. Nous, notre rôle d'élus, c'est d'accompagner tous ces changements, de leur faire comprendre ce qui se passe, pourquoi on fait les choses […]. On est animés par cette volonté-là, et cet enthousiasme aussi. »
> (Élu, commune de 11 000 habitants)

Des Français sous pression : l'impact sur la santé des risques n'est pas anecdotique

Plus d'un quart des personnes régulièrement exposées aux risques climatiques constatent que ces situations ont eu un impact négatif sur leur santé, tant physique que mentale (27 %, 18 % sur la santé physique et 14 % sur la santé mentale). Les incendies de forêt, les inondations et les glissements de terrain sont les trois risques qui semblent avoir le plus d'impact sur la santé.

Cet impact n'a pas la même magnitude selon le profil socio-démographique. Les plus touchés sont les moins de 35 ans (33 %), les femmes (30 %), les CSP- (34 %) et les demandeurs d'emploi (39 %).

Des risques qui interrogent la démocratie locale et qui poussent les citoyens à la réflexion

Les décideurs locaux sont 39 % à avoir remarqué au moins une conséquence politique de ces risques : 31 % estiment qu'une forme de désintérêt pour la chose publique s'est installée et 22 % constatent

même une hausse du vote réactionnaire – on pourrait préciser que ces risques viennent plutôt le nourrir et non le créer de toutes pièces. Ces conséquences obligent à une forte présence politique : 82 % des décideurs exposés aux risques prennent davantage ce sujet en compte dans la construction des programmes et 75 % essayent de faire en sorte de renforcer la proximité avec les habitants. *In fine*, les décideurs locaux se montrent plutôt conscients de l'équation suivante : si la réponse politique est perçue comme insuffisante, le cynisme et le désengagement peuvent se développer.

Chez les Français exposés aux risques, 14 % déclarent avoir commencé à prendre le sujet des risques climatiques en compte au moment de leur vote. Un moment déclencheur plus important chez les sympathisants de gauche – 39 % pour Les Écologistes, 31 % pour La France insoumise (LFI) –, que l'on connaît traditionnellement plus sensibles aux thématiques écologiques dans les programmes d'action publique. L'envie de changer, de considérer d'autres horizons politiques est aussi plus marquée chez les Français ayant ressenti de la colère face au(x) risque(s) subi(s) (20 %).

En définitive, les catastrophes naturelles apparaissent comme des « moments de politique », un concept établi par Sandrine Revet, anthropologue spécialiste des catastrophes : des instants où les citoyens prennent conscience de leur vulnérabilité, de l'inaction ou de l'inefficacité des institutions, ce qui peut renforcer ou affaiblir leur engagement politique.

Une connaissance des actions municipales qui paraît encore floue (même si l'intérêt pour ces mesures existe)

Les Français se montrent plutôt enthousiastes face aux différentes propositions qui pourraient émaner de leur municipalité – construction d'infrastructures, prévention, diffusion des bonnes pratiques… – pour concrètement limiter les conséquences de ces risques. Mais derrière ces attentes fortes, le grand public montre en fait une difficulté à se prononcer clairement sur les actions déjà mises en œuvre. En effet, environ un Français sur cinq ne saurait pas dire si sa mairie en fait trop ou pas assez sur les différents pans de l'action municipale en la matière. Et en parallèle, un tiers se montre plutôt satisfait et quatre sur dix jugent l'action insuffisante.

Les décideurs locaux analysent plusieurs difficultés à la prise en compte de ces sujets d'un point de vue politique pour les habitants :

– la résistance à certaines actions impactant directement le quotidien, comme l'illustre ce verbatim :

> « Avec les arrêtés sécheresse, il y a une réflexion à anticiper pour continuer à arroser les espaces du type terrains de foot/clubs de sport. Car les gens nous tombent dessus quand les terrains ne sont pas arrosés. Il y a une pédagogie à faire avec, car on peut s'interroger sur le niveau de conscience de la population autour de ces enjeux. »
> (DGS, commune de 16 000 habitants)

– la complexité des enjeux (techniques, scientifiques) qui peut tenir à distance des politiques publiques visant à réduire les risques :

> « Tenir compte du risque, anticiper les impacts économiques, organisationnels, il y a quand même des enjeux autour de l'eau, par exemple la Loire, les risques, les inondations, les crues, des risques de cyanobactéries de qualité de l'eau, l'entretien des digues. »
> (DGS, commune de 16 000 habitants)

Et qui s'annonce en effet être un sujet fort pour mars 2026

L'avis des élus interrogés dans le cadre de la partie qualitative de l'enquête sur la dimension électorale des risques climatiques est le suivant : ceux-ci deviennent un enjeu là où des événements marquants ont laissé une empreinte durable ; ailleurs, ils restent concurrencés par d'autres priorités locales – sécurité, services publics, pouvoir d'achat et coûts du quotidien. Si un nouvel épisode venait à survenir, la communication d'actions visibles – calendrier, chiffrage, travaux – pourrait alors augmenter la crédibilité électorale.

À noter, les risques climatiques sont souvent un sujet auprès de populations spécifiques – agriculteurs, riverains en bord de fleuve ou de rivière, par exemple.

Les maires interrogés dans le volet quantitatif voient les risques climatiques comme un sujet incontournable pour mars 2026 : 52 % ont l'intention de traiter le sujet dans le futur programme d'action locale (57 % dans le Sud-Est ; 60 % dans les communes de 20 000 habitants et plus).

La compréhension des risques climatiques chez les décideurs locaux et les Français

_ Émilie Agnoux
Experte associée à la Fondation Jean-Jaurès,
autrice de *Puissance publique. Contre les démolisseurs d'État* (Fondation Jean-Jaurès, l'Aube, 2025)

Les risques climatiques sont aujourd'hui bien présents à l'esprit des Français et des décideurs locaux. Ces derniers expriment un degré de préoccupation supérieur du fait des responsabilités qui leur incombent dans notre contrat social. La protection collective contre les nouveaux risques peut devenir un nouveau projet de société fédérateur, à condition de bien cerner les contraintes, les attentes, les besoins et de refonder démocratiquement l'action publique.

Une conscientisation partagée, une priorisation différente entre les décideurs locaux et les Français

Parmi les résultats marquants de l'enquête, une différence de hiérarchie des préoccupations émerge entre les Français et les décideurs locaux, ces derniers priorisant très nettement les risques climatiques, qu'ils redoutent bien davantage que les autres risques – mention qui recueille 74 % de taux d'approbation, et jusqu'à 87 % dans la moitié sud du pays, contre 40 % pour les Français.

Certaines parties du territoire révèlent une plus forte sensibilité du fait de leur situation géographique et climatique, à l'image du sud de la France, et pour cause, la zone méditerranéenne étant l'une de celles qui se réchauffent le plus rapidement à l'échelle planétaire.

Pour autant, du côté des Français, les craintes d'un « déni » ou d'un « *backlash* climatique » ne sont pas confirmées par l'enquête. Si le risque climatique est moins redouté à leur niveau, leur principale préoccupation étant économique, la « fin du mois » devançant légèrement la « fin du monde » parmi les principales craintes, le risque climatique apparaît néanmoins pour eux comme le plus probable de se produire autour d'eux ou dans leur région.

D'ailleurs, les élus locaux n'identifient pas la résistance aux changements ou le manque d'intérêt de leurs concitoyens pour les questions climatiques comme les principales contraintes auxquelles leur administration fait face pour prévenir les risques et ils considèrent que les principaux freins sont liés aux moyens dont ils disposent – budget, accompagnement de l'État, ressources humaines et ingénierie interne.

Il faut souligner des différences territoriales marquées, avec une préoccupation plus forte de la population dans certains territoires exposés, à l'image du Sud-Ouest. Pour autant, le risque climatique devient une expérience universelle à hauteur de vie humaine, en particulier les chaleurs extrêmes et les canicules, les sécheresses ou les violentes tempêtes. D'autres risques restent plus localisés – glissements de terrain, incendies de forêt, inondations, vagues de froid extrême. L'Île-de-France n'est pas non plus épargnée – inondations, glissements de terrain.

Du côté des élus, les risques économiques arrivent loin derrière les risques climatiques dans la liste des risques qu'ils redoutent le plus (25 % de mentions favorables). L'urgence climatique devient ainsi clairement la priorité stratégique à traiter du côté des décideurs locaux. Au-delà des appartenances partisanes des élus, généralement moins affirmées dans les petites communes, le caractère tangible des dérèglements climatiques, le niveau de probabilité du risque ou l'expérience concrète de l'aléa tendent bien évidemment à influencer le degré de conscientisation et de priorisation des décideurs.

Ces derniers sont ainsi mieux informés – 92 % des décideurs se considèrent bien informés, contre 62 % des Français. Ils peuvent non seulement prendre appui sur les travaux scientifiques existants – Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), universités… –, mais aussi sur l'ingénierie apportée par les organismes publics – administrations de l'État central et déconcentré, France Stratégie, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), Haut-Commissariat à la stratégie et au plan… –, leurs propres services en interne, ou encore les formations proposées par les associations d'élus ou le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

Même s'ils n'ont pas toujours à gérer directement le risque climatique, les élus et agents publics locaux participent à des instances qui les sensibilisent à la problématique. La difficulté d'un nombre croissant de collectivités à s'assurer à des prix raisonnables, voire à s'assurer tout court, peut aussi renforcer l'urgence à prendre le sujet à bras-le-corps. Même si les collectivités ne sont pas directement ou fortement impactées par certains phénomènes climatiques, la solidarité nationale les conduit également à partager leurs moyens avec d'autres territoires lorsqu'une crise y survient, en mobilisant des pompiers et en mettant à disposition de moyens matériels.

Les décideurs locaux : la première ligne face au dérèglement du climat

Face à l'émergence et à l'accélération des aléas climatiques, les élus locaux et les agents publics se retrouvent en première ligne pour protéger les populations et apporter des solutions opérationnelles pour prévenir et gérer le risque. Même s'ils n'ont pas toutes les solutions à leur niveau, ce sont eux qui, en proximité, sont interpellés et sommés d'agir. Premières lignes de la République, mais aussi désormais premières lignes contre le dérèglement climatique. S'ils n'agissent pas, les décideurs locaux prennent aussi le risque de voir leur responsabilité politique, mais aussi juridique, engagée.

D'après le Baromètre de la cohésion des territoires, le nombre des intercommunalités comptant au moins une commune concernée par des arrêtés Cat-Nat (catastrophes naturelles) pour à la fois la sécheresse et l'inondation est ainsi passé de 30,1 % entre 2005 et 2014 à 67,4 % entre 2015 et 2024, soit 846 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui ont connu ces deux phénomènes climatiques pendant la dernière décennie[1].

Le niveau d'attention dont bénéficie le sujet climatique auprès des décideurs peut s'expliquer par de nombreux facteurs.

S'agissant d'un sujet encore relativement émergent, contrairement à d'autres enjeux déjà connus et pris en charge dans un cadre institutionnel stabilisé, le risque climatique requiert une mobilisation supplémentaire pour mieux comprendre les phénomènes, adapter les politiques publiques, réorganiser les services, organiser des concertations avec la population, se coordonner avec les autres acteurs publics, mais aussi avec les acteurs privés – entreprises, associations, agriculteurs… Le défi est d'autant plus important que les investissements nécessaires pour les politiques d'adaptation et d'atténuation sont colossaux et que l'inventivité opérationnelle, budgétaire et

1. « Baromètre de la cohésion des territoires », ANCT, 2025, p. 46.

financière dont il faut faire preuve requiert de l'énergie et du temps.

Le risque climatique génère, par ailleurs, une charge émotionnelle supérieure à d'autres risques pour les décideurs publics. L'expérience de l'événement climatique peut entraîner des traumatismes, conscientisés ou non, en particulier quand le phénomène est soudain et brutal. Ce vécu s'ancre dans la chair. Ce sont des nuits à ne pas dormir, des moyens exceptionnels à aller chercher, des gens à prévenir sur le moment ou à écouter une fois l'événement passé. C'est une implication totale et entière, ce sont des paysages dévastés pour des semaines, des mois, voire des années, des biens mobiliers et immobiliers dégradés, des finances publiques dans le rouge, de la colère, de l'incompréhension et un sentiment d'abandon de la population à gérer.

À rebours des dénonciations sur l'inaction climatique des décideurs, l'évolution des politiques publiques locales tend à démontrer une proactivité sur de nombreux fronts. On peut d'ailleurs faire l'hypothèse que le degré de priorisation entre les Français et les décideurs locaux trouve une part de son origine dans cette différence de position. Tandis que les Français peuvent essentiellement agir à leur échelle, c'est-à-dire de manière relativement limitée, *a fortiori* en fonction de leurs ressources personnelles, les décideurs ont la capacité à agir à l'échelle collective, avec davantage de moyens, même s'ils sont limités au niveau local. Face à l'ampleur des catastrophes vécues ou annoncées, l'impuissance des individus à agir à leur niveau peut, à l'inverse, nourrir des formes de fuite face au réel qui nous dépasse et nous échappe[1]. Si 71 % des élus locaux déclarent anticiper les risques climatiques et mettre en œuvre des actions pour les contrôler, ce n'est le cas que pour 38 % des Français.

Enfin, on ne peut pas exclure que l'expérience de la crise sanitaire au moment de la pandémie de Covid-19 ait amplifié la sensibilité globale des décideurs à des risques de nature systémique, *a fortiori* avec la prise de conscience grandissante des risques liés aux épizooties, aggravées par les bouleversements climatiques.

Des temporalités désarticulées entre les Français et les décideurs au cœur d'une tension démocratique

Les différences de perception entre les Français et les décideurs locaux, bien qu'elles soient nuancées, peuvent être à l'origine de certaines tensions, qui mettent en jeu le rapport au temps, régulièrement évoqué dans les entretiens qualitatifs.

Au niveau local, les décideurs doivent composer avec les préoccupations quotidiennes sur lesquelles les citoyens les interpellent – état de la voirie, services publics du quotidien, propreté des espaces… –, et la posture de prospective, d'anticipation et d'adaptation qu'implique la gestion des risques à moyen terme. Ces injonctions contradictoires bien connues sont particulièrement exacerbées en matière de politiques écologiques.

L'exaltation du consumérisme d'action publique dans notre débat public ne fait qu'aggraver la difficulté sur le terrain, quand il est attendu un retour immédiat, palpable, de l'intervention publique et de la contribution fiscale de chacun.

De fait, il n'est pas rare sur le terrain que des agents publics et des élus regrettent que la gestion quotidienne ne laisse pas de place pour penser et agir dans l'intérêt du long terme, en changeant de direction pour adopter des trajectoires plus durables. Ce ressenti peut être variable en fonction de la taille de la collectivité et des moyens disponibles pour traiter le court et le moyen/long terme. Si au cœur de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, plus rien ne devait être comme avant, le monde d'avant a depuis largement repris ses habitudes. La

1. *Drivers of behavioral change and non-change in transition times*, vol. 1, IPBC/GIECO, 2025.

dépendance au sentier reste forte, même après une crise.

Ce rapport à l'échelle de temps passé/présent/futur peut aussi être variable en fonction des élus, entre ceux qui privilégient, par choix ou par nécessité, une approche locale et de court terme et ceux qui peuvent développer une vision globale et de long terme, renforcée par l'exercice de responsabilités à des échelles supra-communales et le travail avec des spécialistes. Les témoignages confirment ainsi la nécessité d'hybrider et d'imbriquer les différentes échelles territoriales d'action, tout en renforçant de concert les divers niveaux d'intervention publique.

En matière de changement de pratiques, l'offre précède la demande. Les décideurs locaux ont donc la responsabilité de proposer des solutions. Mais pour préparer le futur, cela revient parfois à ne pas forcément « coller » à la demande actuelle, à l'état de l'opinion, réel ou supposé, et à ses préoccupations immédiates.

Ce hiatus entre le temps des décideurs, en charge du temps long, qui s'envisage au-delà de la durée d'un mandat municipal, et celui des citoyens, qui se vit parfois au jour le jour, joue mécaniquement sur la perception du risque et son degré de priorisation. Pour penser l'avenir, il faut être soulagé de la contrainte de la nécessité, avoir du temps, en percevoir l'intérêt, disposer de la capacité à avoir prise sur le futur. Un luxe que tous les citoyens n'ont pas.

Vers une sécurité sociale climatique ?

Une dernière hypothèse doit être ici abordée. La priorité donnée par les décideurs locaux au risque climatique sur tous les autres peut aussi tenir à une prise de conscience de l'inadéquation de nos systèmes de prise en charge collectifs actuels face à l'ampleur et à la complexité du sujet.

Le risque justifie l'intervention publique, la mutualisation, la prévention, l'existence de structures collectives pour réguler, limiter, éviter, gérer le risque, anticiper, planifier, prévenir et se projeter dans le temps long. On pourrait aussi considérer que les sociétés contemporaines ont plus d'aversion aux risques, car il existe désormais des dispositifs et des institutions pour les juguler et les tenir le plus à distance possible. C'est notamment la promesse de l'État providence bâti au cours du XXe siècle. Mais c'était aussi l'objet de la prise en charge par l'État et de certaines communes du risque sanitaire à la fin du XIXe siècle.

Et si l'intervention publique avait elle-même des effets ambivalents, à la fois révélatrice des risques et solutions face aux risques, permettant ainsi de réduire la peur du risque ?

L'action publique, sous toutes ses manifestations, participe donc de la compréhension, de l'acceptation et de l'appropriation du risque climatique : la prévention, l'information, l'adaptation des infrastructures, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la gestion opérationnelle de crise…

Trois conditions méritent d'être posées pour progresser dans cette voie.

Première condition, cela suppose d'élargir la conception actuellement dominante de la sécurité dans notre débat public et dans nos politiques publiques, pour donner plus de visibilité aux enjeux écologiques. Les risques climatiques ne sont d'ailleurs pas sans lien avec d'autres formes d'insécurité, puisque 54 % des Français craignent une hausse des tensions et de la violence dans la société qui pourraient en découler.

Deuxième condition, face à des phénomènes naturels aggravés par l'activité anthropique et la mondialisation, l'intervention publique locale ne saurait se déployer sans une plus forte action à l'échelle nationale et européenne. Le manque de moyens ou d'accompagnement de la part de l'État, exprimé plus fortement par les élus locaux et dans certaines parties du territoire – 25 % en Île-de-France contre des résultats compris entre 33 % et 45 % dans les autres régions –, démontre que les enjeux et les réponses dépassent largement le périmètre local.

Troisième condition, c'est un nouveau projet de société qui reste à inventer, fondé sur des imaginaires désirables qui facilitent la compréhension et

la capacité à faire face au risque, à l'image de ce que notre pays a été capable de produire dans son histoire. Les projets de Sécurité sociale climatique ne relèvent plus de l'utopie. Ils sont déjà sérieusement étudiés[1]. Rien ne sera possible sans la mobilisation conjointe des décideurs publics et de l'ensemble de la société. L'écologie sera un projet émancipateur, de progrès social, démocratique, de solutions concrètes, immédiates et accessibles, ou elle ne sera pas.

1. Mathilde Viennot, Alice Robinet et Marine de Montaignac, « Mutualisation des risques naturels : vers une Sécurité sociale climatique ? », Haut-Commissariat à la stratégie et au plan, juin 2025.

Comment expliquer les perceptions différenciées des risques ?

_ Antoine Bristielle
Docteur en science politique et directeur de l'Observatoire de l'opinion
de la Fondation Jean-Jaurès

Le fait d'avoir été confronté à des risques (de quelque nature qu'ils soient) a-t-il une influence sur la perception de ces derniers ? L'expérience, le vécu ont-ils une influence sur les représentations collectives des risques ? C'est à ces questions que nous allons tenter de répondre dans cette contribution.

Le premier enseignement de l'enquête est assez clair : la hiérarchie des risques est profondément différente si l'on se place du point de vue de l'ensemble de la population française ou du point de vue des décideurs collectifs. Du point de vue de l'ensemble de la population française, aucune hiérarchie nette n'apparaît. Les Français redoutent à la fois les risques économiques (47 %), les risques géopolitiques (42 %), les risques sécuritaires (40 %), les risques climatiques (40 %), les risques sociaux (32 %) et les risques sanitaires (25 %). Du point de vue des décideurs des collectivités, la donne est largement différente : ils craignent en premier lieu les risques climatiques (74 %), très loin devant les risques économiques (25 %) et les risques sociaux (17 %). Le décalage est donc manifeste sur la question environnementale et mérite donc d'être exploré plus en détail.

Il faut, en effet, noter que la population française a pourtant bien conscience d'être exposée à des risques environnementaux de différentes natures. À ce niveau, les résultats sont frappants : 84 % des Français vivent dans des communes ayant été affectées ces cinq dernières années par des chaleurs extrêmes et des canicules, 74 % vivent dans des communes ayant été exposées à des sécheresses, 55 % vivent dans des communes ayant été touchées par de violentes tempêtes et des averses des grêle, 42 % par des inondations, 12 % par des glissements de terrain et 8 % par des incendies. Les Français sont donc largement touchés par les risques environnementaux, mais ne semblent néanmoins pas leur accorder une place particulière dans la hiérarchie des inquiétudes. Le vécu n'aurait-t-il ainsi aucune influence sur les préoccupations ? À bien des égards, la donne est beaucoup plus complexe que cela.

Fins connaisseurs de leur population et de leur territoire, les décideurs locaux nous invitent ainsi à différencier trois types de risques environnementaux. Dans le premier, sont regroupés les événements soudains et traumatisants : les inondations, les coulées de boue, les glissements de terrain. Ceux-ci marquent durablement la mémoire collective et alimentent un sentiment d'anxiété parce qu'ils sont vus comme amenés à se répéter dans un futur pas forcément lointain. Dans un deuxième groupe, sont concentrés les épisodes récurrents : les canicules, les sécheresses, les petits incendies sans conséquences graves et les débordements de rivière. Ce sont des événements qui interviennent régulièrement, qui sont ainsi intégrés dans le « quotidien » des collectivités, qui peuvent nourrir l'idée d'une fragilité du territoire, mais dont la récurrence produit une forme d'habitude. Enfin, un troisième groupe rassemble les phénomènes progressifs et structurels, comme le recul du trait de côte ou le gonflement des argiles. Ces événements inquiètent, mais ils ne sont néanmoins clairement pas vécus comme des chocs.

Si le premier groupe d'événements produit automatiquement un traumatisme au sein de la population locale et augmente mécaniquement l'inquiétude liée

aux risques environnementaux, le lien est moins évident avec les deux suivants. Autrement dit, si les catastrophes naturelles de forte intensité renforcent la perception des risques environnementaux, celles de moyenne intensité sont de nature à produire une forme d'habitude qui ne se traduit pas par une augmentation de la perception des risques.

Il faut néanmoins noter que les décideurs locaux ne se situent clairement pas sur la même ligne. Comme nous l'évoquions, ils sont 74 % à redouter les risques climatiques. Il faut dire que ces décideurs se situent en première ligne lors de catastrophes naturelles, devenues de plus en plus fréquentes. Le risque n'apparaît pour eux plus comme une probabilité, mais comme une certitude. La seule donnée manquante reste le moment de leur survenue. Or, cette situation produit une forme d'angoisse chez ces décideurs, car, comme le rappelle un élu d'une ville de 10 000 habitants, « le risque, il est quotidien, c'est la responsabilité pénale du maire, dans tous les actes qu'on peut signer du matin au soir, dans l'action municipale, à chaque fois, on risque d'engager notre responsabilité pour tout ». Plus encore, ces responsables, en particulier ceux dirigeant des petites communes, pointent du doigt le manque de moyens en leur possession pour prévenir ces risques, avec des services de plus en plus centralisés, mais une responsabilité qui pèse fortement, juridiquement et symboliquement, sur eux. La perception de risques majeurs, couplée à une extrême difficulté à les prévenir efficacement, explique ainsi clairement la crainte du quotidien qu'ils peuvent ressentir.

Si l'intensité des phénomènes climatiques modifie la perception du risque au sein de la population, il est également nécessaire de préciser que tous les Français ne sont pas touchés de la même manière par ces problématiques. Une première fracture est sociale : 82 % des CSP- habitent dans une commune ayant subi au moins un risque environnemental ces cinq dernières années, contre « seulement » 73 % des CSP+. Une seconde fracture est géographique : les habitants du Sud-Est sont clairement les plus soumis aux risques : 79 % habitent dans une commune ayant subi au moins un événement climatique extrême, contre 70 % des habitants d'Île-de-France, 67 % des habitants du Nord-Ouest et 72 % des habitants du Nord-Est. Mais lorsque l'on s'intéresse plus explicitement au type de catastrophes naturelles subies, d'autres fractures régionales apparaissent. Les habitants du Nord-Est (41 %) et du Sud-Ouest (44 %) sont particulièrement touchés par les violentes tempêtes ou les averses de grêle (contre 34 % dans l'ensemble de la population). Les habitants d'Île-de-France sont davantage confrontés aux inondations (22 % contre 15 % dans l'ensemble de la population). Les habitants du Sud-Est, quant à eux, sont largement soumis aux canicules (79 % contre 73 %) et aux sécheresses (53 % contre 44 %).

« Il faut le voir pour le croire » : la mémoire des catastrophes comme levier de mobilisation

_ Lennie Stern
Conseillère en communication politique, experte associée à la Fondation Jean-Jaurès

Comment la mémoire des catastrophes devient-elle un outil de gouvernance, reliant les récits individuels diffusés sur les réseaux à l'action collective des territoires ?

L'image avant la croyance

En septembre 2022, l'ouragan Ian a frappé la Floride avec des rafales dépassant les 240 km/h. En quarante-huit heures, il a submergé des quartiers entiers, renversé des ponts, coupé l'électricité à plusieurs millions d'habitants. Le drame était total, mais la sidération a changé d'échelle. C'est sur les écrans que la tempête a pris sa véritable ampleur : près de 3,5 milliards[1] de vues pour le *hashtag* #HurricaneIan sur TikTok. Des habitants filmaient leur fuite, d'autres leurs toits arrachés. La catastrophe devenait virale.

Il faut le voir pour le croire.

Et le flux n'a pas cessé avec la tempête. Dans les jours suivants, le contenu s'est transformé. Aux vidéos de peur ont succédé des séquences de nettoyage, d'entraide, de réparation. Les habitants documentaient leur quotidien après le désastre : comment vider une maison inondée, protéger les fondations, assécher un mur, remplir un dossier d'assurance, replanter un jardin. Ces tutoriels de survie, souvent tournés sans montage, constituaient les premiers repères d'une mémoire partagée.

En France, on observe cette même dynamique : selon BRGM[2], les réseaux sociaux constituent aujourd'hui des sources précieuses en situation de catastrophe. De même, le dispositif « Culture du risque inondation » recommande d'utiliser des films, web séries ou témoignages vidéo pour « entretenir la mémoire des événements passés afin d'être mieux préparés[3] ».

Au départ, les images choquent et rassemblent ; puis elles deviennent didactiques, transformant l'événement en expérience ; enfin, elles alimentent des contenus de sensibilisation, de préparation et d'alerte. Dans ce contexte, les réseaux ne sont plus seulement le réceptacle du désastre, ils en deviennent le prolongement éducatif.

Ce cycle médiatique du risque joue aujourd'hui un rôle cognitif et social et produit même de la mémoire collective où chaque phase correspond à un registre distinct :
– la sidération, où l'événement est capté ;
– le témoignage, où il est raconté ;
– l'apprentissage, où il est traduit en gestes ;
– la prévention enfin, où il devient un réflexe collectif.

1. Carlie Porterfield, « "HurricaneTok": See the Floridians livestreaming hurricane Ian on social media », *Forbes*, 28 septembre 2022 (*Forbes* précise : « Clips posted under the hashtag #HurricaneIan have garnered 3,5 billion views »).
2. « Catastrophes naturelles et réseaux sociaux : quelles conditions pour l'utilisation des données ? », BRGM, 13 août 2024.
3. « Culture du risque : comprendre, partager, agir », Cerema, 2023.

Ces boucles d'images, loin de l'écume virale, forment une pédagogie spontanée du risque qui transforme la peur en compétence. C'est ce que certains chercheurs appellent désormais une « *crisis media ecology*[1] », une « écologie médiatique du désastre », où l'expérience numérique participe à la construction de la résilience.

Ce passage du visible au vécu s'accompagne d'une autre transformation : celle de la conviction. D'après l'étude Ipsos BVA/Fondation Jean-Jaurès/Macif, 92 % des Français établissent désormais un lien entre réchauffement climatique et augmentation des risques naturels (incendies, inondations, sécheresses). Cette conviction s'ancre encore davantage chez ceux qui y ont été directement exposés : 62 % pour les feux de forêt, 54 % pour les sécheresses, 51 % pour les inondations[2].

Il faut encore le voir pour le croire donc.

Autrement dit : le risque ne devient réel que lorsqu'il passe par nos yeux, puis par nos mains. On ne croit plus seulement ce qu'on voit ; on croit ce qu'on fait après l'avoir vu. C'est dans cette continuité, entre image, mémoire et geste, que s'invente aujourd'hui une nouvelle culture du risque créatrice d'initiatives collectives.

Du visible au vécu : quand le risque devient expérience

Cette bascule du visible au vécu, l'étude la souligne, en précisant que « près de 73 % des Français affirment avoir déjà subi les effets d'un aléa climatique : canicule, sécheresse, inondation, tempête[3] ».

Mais c'est dans le mot « subir » que tout se joue, car il ne recouvre pas la même réalité selon les individus. Pour certains, il s'agit d'un inconfort passager, une chaleur étouffante, un trajet annulé, une récolte retardée. Pour d'autres, c'est un véritable basculement de vie : un logement perdu, une activité détruite ou encore une santé qui s'est dégradée.

En conséquence, l'expérience du risque ne se mesure pas à l'exposition, mais aux conséquences. C'est quand l'aléa laisse une trace concrète dans les vies qu'il devient véritablement conscientisé, et qu'il s'inscrit dans la mémoire.

Mais si la mémoire des catastrophes joue un rôle aussi décisif, c'est parce qu'elle dépasse le simple souvenir : elle mobilise. Là où l'émotion isole, la mémoire relie en transformant le choc individuel en apprentissage partagé ainsi qu'en réflexe collectif. Dans les communes touchées, cette mémoire agit à trois niveaux : elle engage d'abord les individus, qui adaptent leurs gestes du quotidien, elle fédère ensuite les communautés, quand la solidarité locale se réactive à chaque alerte et, enfin, elle structure l'action publique, quand les élus intègrent désormais la prévention comme priorité politique. L'étude montre ainsi que 84 % des élus concernés se disent plus vigilants, mieux informés et plus proches de leurs habitants depuis un événement climatique[4].

Autrement dit, la mémoire du risque ne se contente pas de rappeler, elle fabrique un langage commun entre habitants, collectivités et institutions, où la vulnérabilité devient compétence, et la peur se transforme en levier d'action. Dans une époque saturée de discours sur le climat, c'est peut-être là son pouvoir le plus singulier : rendre de nouveau opérante l'expérience partagée du réel.

De la catastrophe à la mémoire partagée

Comme le confie un élu interrogé dans l'étude : « Ces inondations ont vraiment marqué l'histoire du territoire, je vois encore des élus et des fonctionnaires

1. « Balancing tradition and technology: The evolving role of crisis communication in the age of social media », *The Communication Review*, 2025.
2. « Les Français, les décideurs municipaux et les risques climatiques », enquête Ipsos BVA pour la Macif et la Fondation Jean-Jaurès, octobre 2025, p. 36.
3. *Ibid.*, p. 23.
4. *Ibid.*, p. 39.

traumatisés, et je le sens dès qu'il pleut : l'inquiétude revient tout de suite[1]. »

Là où le risque a été vécu, la mémoire demeure vive : elle guide les décisions, façonne les solidarités et installe une vigilance durable. Mais cette mémoire ne se limite plus aux institutions. Elle se déploie désormais à plusieurs échelles, entre action publique et récit individuel, entre la planification des collectivités et la documentation spontanée des habitants.

D'un côté, les mairies, les intercommunalités et les services de secours inscrivent le souvenir des catastrophes dans les plans de sauvegarde, les exercices de simulation ou les chartes d'aménagement. De l'autre, les citoyens, sur YouTube, TikTok ou Instagram, construisent une mémoire plus diffuse et incarnée : vidéos d'après crue, tutoriels de nettoyage, partages d'expérience. Ces gestes ordinaires, filmés et partagés, composent une archive distribuée du présent.

Ces deux dynamiques ne s'opposent pas, elles se nourrissent, au contraire. La mémoire institutionnelle donne cadre et continuité ; la mémoire numérique lui donne chair et vitesse. Ensemble, elles dessinent un nouvel écosystème de vigilance où l'expertise rencontre l'expérience et où la prévention ne descend plus du haut vers le bas, mais circule horizontalement.

Ce schéma de narration partagée (sidération, témoignage, apprentissage, prévention) fonctionne à la fois comme pédagogie sociale et méthode politique. La transmission n'est plus un acte vertical, c'est un mouvement collectif : une boucle où chaque geste, qu'il soit administratif ou domestique, contribue à entretenir la conscience du risque. C'est dans cette complémentarité, entre planification publique et apprentissage individuel, que se construit aujourd'hui une culture partagée de la prévention, capable d'unir mémoire et anticipation.

Pour les élus : faire mémoire, c'est gouverner

Pour les élus, la mémoire du risque est à la fois un poids et une ressource. « Le risque, c'est notre responsabilité pénale du matin au soir », confie un maire interrogé. Chaque décision (construire, entretenir, évacuer) engage autant la sécurité des habitants que la responsabilité de l'institution.

Mais là où la catastrophe a été vécue, cette contrainte devient un moteur de changements. Les habitants participent davantage aux réunions publiques, aux plans communaux, mettant leur vigilance au service du collectif.

Cette différence révèle une vérité politique : la mémoire du risque crée du lien. Elle réinstalle une conscience partagée du territoire, fondée sur le réel plutôt que sur les appartenances. À l'approche des municipales de 2026, cette culture du risque devient même un critère de crédibilité politique.

C'est ce rôle que retrouve l'élu, celui qui fait passer la mémoire du vécu à la mémoire du territoire. Là où les réseaux sociaux propagent l'émotion et les savoirs pratiques, l'élu, lui, dans ce contexte, a la capacité de transformer cette mémoire en politique publique.

Concrètement, cela passe par trois leviers :
- cartographier la mémoire : recenser les zones à risque, documenter les sinistres vécus, intégrer les témoignages locaux aux plans communaux de sauvegarde. La mémoire devient alors outil de planification, non d'archive ;
- institutionnaliser les réflexes, c'est-à-dire former les agents, les élus et les habitants, simuler les crises, transformant le côté « exceptionnel » en pratique ordinaire ;
- faire de la prévention un récit commun, en utilisant justement toute la matière déjà créée sur les réseaux sociaux, tels que les tutoriels et les retours d'expérience, pour nourrir une pédagogie municipale du risque, ancrée dans la vie locale plutôt que dans le jargon administratif.

1. « Les Français, les décideurs municipaux et les risques climatiques », enquête citée, volet qualitatif, p. 19.

C'est dans cette articulation entre mémoire vécue et mémoire institutionnelle que se joue la modernité du politique. Les élus qui savent capter cette intelligence diffuse ont le potentiel d'incarner une forme de légitimité nouvelle, celle du savoir-prévoir.

Au fond, la mémoire du risque n'est pas un souvenir : c'est une compétence démocratique. Elle nous rappelle que ce que nous voyons ne vaut que s'il nous transforme, et que l'avenir ne s'écrit pas malgré les catastrophes, mais à partir d'elles.

Les risques climatiques : future clé de lecture des inégalités de bien-être

_ Paul Klotz
Expert associé à la Fondation Jean-Jaurès

Il est une réalité encore mal intégrée dans la décision publique et qui, pourtant, détermine l'organisation de la société : le degré de vulnérabilité d'un individu résulte souvent des données extérieures que lui impose son environnement. Le concept, encore jeune, d'inégalités environnementales permet en ce sens de traduire le différentiel de vécu qui frappe les citoyens en raison des caractéristiques propres à leur milieu de vie immédiat[1].

Les inégalités environnementales sont anciennes : la répartition de l'habitat parisien a, par exemple, découlé du sens du vent charriant d'ouest en est les fumées industrielles malodorantes, contenant les populations les plus pauvres de ce dernier côté de la frontière. Mais ces inégalités environnementales ne sont pas exclusivement favorisées par des facteurs de précarité : elles peuvent être accélérées par des facteurs géographiques – vivre, par exemple, dans un territoire exposé à l'érosion du littoral – ou n'exister que sur un plan temporel – léguer aux générations futures une terre abîmée.

Une chose est sûre, toutefois : le réchauffement climatique, en tant que phénomène récent et massif, commence déjà à décupler les inégalités environnementales, d'abord au détriment des populations les plus fragiles. Plus spécifiquement, cette dégradation opère sur les plans de la santé physique et mentale.

Le piège de la pauvreté environnementale

Prenons, pour s'en convaincre, quelques exemples : la capacité de résistance d'une population à la canicule dépend, en grande partie, de ses ressources économiques, lesquelles déterminent la salubrité du logement, la possibilité de le rénover thermiquement s'il est vétuste ou d'acquérir une solution de climatisation. Dans le même sens, les populations les plus exposées à la montée des eaux sont celles que le territoire à risque rend captives, faute de mobilité sur le marché de l'emploi ou de pouvoir d'achat immobilier.

À ces causalités immédiates s'ajoutent deux phénomènes. D'une part, les populations les plus exposées aux risques climatiques sont celles qui ont déjà eu à subir le plus les frais du régime industriel extractiviste ayant causé le réchauffement de la planète : en France, 70 % des 10 % des communes les plus pauvres sont exposées à un niveau dangereux de pollution de leurs sols, contre seulement 42 % des 10 % des communes les plus riches[2].

D'autre part, outre l'incapacité matérielle à échapper aux effets délétères de la destruction de l'environnement, les populations les plus vulnérables sont

1. Le mot « environnement » renvoie lui-même à ce qui nous entoure, qui tourne autour de nous, *virare*.
2. « Inégalités environnementales et sociales se superposent-elles ? », note d'analyse, France Stratégie, septembre 2022.

enfermées dans le « piège de la pauvreté environnementale » en raison d'un degré de connaissance du risque, notamment climatiques, moins élevé que les populations favorisées. Ce « piège de la pauvreté environnementale », nous le définissons avec l'aide de l'économiste Lucas Chancel[1] comme « le fait que les dégradations environnementales et la pollution aggravent encore l'effet boule de neige du piège de la pauvreté, en ajoutant des causes supplémentaires de vulnérabilité sociale pour les populations les plus pauvres[2] ».

L'enquête « Les Français, les décideurs municipaux et les risques climatiques » révèle à ce titre que la notoriété des bonnes pratiques à adopter en matière de violentes tempêtes, d'inondations ou de glissement de terrain n'est pas très élevée chez les Français. Pire, lorsque ces risques sont connus, les moyens d'y faire face ne sont pas égalitaires : les verbatims recueillis dans le volet qualitatif de l'enquête témoignent ainsi que le niveau d'indemnisation des individus à la suite d'un événement climatique extrême n'est pas le même selon « [le] milieu d'origine, [la] CSP, [la] manière de se débrouiller » des victimes ; le « rapport d'expertise n'est pas le même des fois » en dépit d'une similitude dans l'atteinte matérielle.

Les risques climatiques : une nouvelle clé de lecture pour comprendre les inégalités de bien-être

Voici pour le constat : les conséquences de la dégradation de l'environnement frappent d'abord les populations les plus précaires ; or, cette dégradation est démultipliée par le réchauffement climatique, qui charrie des risques nouveaux. En matière de risques climatiques, le « piège de la pauvreté environnementale » prend la forme d'une dégradation de la santé physique et mentale des populations les plus fragiles, comme nous l'avons montré, bridant encore davantage leurs perspectives d'émancipation. Mais ce bridage tient aussi à des facteurs économiques, en plus des conséquences sanitaires : 44 % des populations régulièrement exposées aux risques climatiques déclarent avoir connu, par suite de cette exposition, des pertes de ressources financières ou matérielles.

Sur le plan de la santé physique, les canicules ou les inondations, par exemple, causent d'importants désagréments physiques.

Ces événements extrêmes exercent des effets différenciés selon les conditions d'habitat, l'âge et l'état de santé antérieur des individus. Les épisodes caniculaires, dont la fréquence et l'intensité augmentent, entraînent une élévation mesurable de la mortalité et frappent d'abord les ménages vivant dans des logements mal isolés ou densément occupés. Les populations urbaines modestes, concentrées dans des zones minéralisées où la chaleur se dissipe mal la nuit, subissent également une exposition prolongée aux températures extrêmes, sans possibilité d'y remédier par des aménagements coûteux ou des dispositifs de rafraîchissement.

On estime, encore, que le nombre de cas d'apnées du sommeil pourrait doubler d'ici à 2100 en raison du réchauffement global de la planète et de l'occurrence croissante de nuits chaudes, frappant d'abord les personnes vivant dans des appartements mal rénovés. De la même façon, les vagues de chaleur favorisent la concentration de particules fines à proximité immédiate des grands axes routiers ou des zones industrielles, où se trouvent souvent les quartiers d'habitat social.

Les inondations, quant à elles, produisent des effets physiques d'une autre nature : elles peuvent provoquer des blessures ou des noyades. Les eaux stagnantes entraînent des contaminations bactériennes, des affections cutanées et des troubles digestifs. Dans certaines communes déjà fragiles socialement, la répétition de ces sinistres aggrave la détérioration du bâti et la désorganisation des services de santé.

1. Lucas Chancel, *Insoutenables inégalités. Pour une justice sociale et environnementale*, Paris, Les Petits Matins/Institut Veblen, 2017.
2. « Piège de la pauvreté (*poverty trap*) », glossaire Géoconfluences.

Ces exemples témoignent combien la dimension sanitaire du changement climatique ne peut être dissociée des inégalités sociales : l'intensification des risques physiques ne fait que rendre plus visibles les fractures préexistantes entre ceux qui peuvent s'adapter et ceux qui subissent.

Vient, en second lieu, la question de la santé mentale : comme le révèle l'enquête « Les Français, les décideurs municipaux et les risques climatiques », plus d'un quart des sondés estiment que l'exposition à un risque climatique a eu un impact négatif sur leur santé physique ou mentale – les incendies de forêt, les inondations et les glissements de terrain étant en ce sens les événements les plus traumatiques. La réalisation soudaine et inattendue d'un risque climatique peut générer une vigilance et une anxiété accrue chez les victimes, pouvant s'ajouter à une éco-anxiété préexistante – définie par l'Ademe comme une « détresse mentale face aux enjeux environnementaux ». D'après l'Ademe, en effet, 2,1 millions de Français sont très fortement éco-anxieux, au point de devoir bénéficier d'un suivi psychologique, avec, pour 420 000 d'entre eux, un risque avéré de basculer vers une psychopathologie – dépression réactionnelle ou trouble anxieux[1].

Là encore, les troubles de santé mentale liés directement ou indirectement aux risques climatiques sont susceptibles de frapper l'ensemble de la population ; toutefois, les personnes les plus vulnérables paraissent encore plus à risque. Pour tirer le fil d'une illustration par les épisodes de canicule, dans les espaces urbains denses, l'inertie thermique empêche, par exemple, la récupération nocturne et alimente un état d'épuisement durable, qui s'ajoute à la précarité matérielle.

Cette fragilisation mentale se nourrit en outre de l'insécurité économique : à la suite d'un événement climatique extrême, la baisse de valeur des biens situés en zone à risque, les interruptions d'activité ou les réparations non indemnisées réduisent l'épargne disponible et peuvent creuser les écarts de revenu, causant de nouvelles atteintes au bien-être global de l'individu.

Faire de l'environnement un levier d'augmentation du bien-être global

Les risques climatiques reconfigurent donc la compréhension des inégalités et des déterminants du bien-être quotidien des individus. Il est essentiel, à l'approche des municipales de 2026, de le comprendre et de les percevoir non pas comme de stricts phénomènes matériels agissant sur l'environnement, mais également comme des épisodes vécus intimement par les victimes.

Mais comment en atténuer les effets ? Il convient, évidemment, d'accélérer les politiques publiques de prévention des risques, en apportant un soin particulier à garantir une information fiable et complète des populations sur leurs milieux de vie. En tant qu'organisateur de l'aménagement du territoire, la puissance publique peut aussi jouer le rôle de planificateur d'infrastructures de vie, de travail ou de loisir résilientes aux risques climatiques. Cette vision du long terme manque cruellement à l'action publique actuelle ; toutefois, elle devient nécessaire à mesure que notre compréhension des risques climatiques dépasse le seul cadre écologique pour s'étendre aux dimensions individuelles de l'existence.

À titre complémentaire, nous aimerions proposer une solution nécessairement secondaire aux politiques publiques de prévention et d'atténuation des risques : pour saisir à bras-le-corps le sujet des inégalités environnementales, que creuse la destruction de l'environnement, un chemin pourrait consister à offrir, à chacun, une bonne expérience de l'environnement, à l'heure où ce dernier cristallise une hausse des troubles de santé physique et mentale.

Plusieurs études menées en psychologie[2] démontrent, en effet, les bénéfices pro-sociaux d'un contact prolongé à la nature et au vivant : les marques de sympathie entre individus sont, par exemple, plus fréquentes dans les parcs et jardins publics par rapport

1. « Éco-anxiété : quelles menaces sur la santé mentale des Français ? », Ademe, 15 avril 2025.
2. Pour une recension de certaines de ces études, voir Paul Klotz, *La sensibilité à la nature, levier de transformation écologique et sociale*, La Fabrique écologique, 1er octobre 2024.

aux zones artificialisées, la durée de convalescence à la suite d'une maladie se trouve réduite lorsque le patient a vue sur la nature ; l'irritabilité, l'agressivité et les violences diminuent au contact de la nature... À bien des égards, la mise en valeur de l'environnement dans un contexte de hausse des risques climatiques constitue une opportunité : on sait, en effet, que le niveau d'investissement des individus dans la protection de l'environnement et la conduite éco-responsable dépend en grande partie de la représentation quotidienne qu'ils se font de la nature[1].

Parmi les multiples solutions à portée des municipalités pour réduire les inégalités résultant d'une expérience différentielle de l'environnement, une piste réside donc dans la végétalisation à outrance des espaces urbains, le développement des mobilités douces et la réduction de l'automobile, la mise en valeur du patrimoine naturel des communes ou encore le contact avec la nature dès le plus jeune âge. À ce prix, peut-être, compenserons-nous une partie du coût des risques climatiques sur le bien-être de chacun.

1. Nancy M. Welles et Kristi S. Lekies, « Nature and the Life Course: Pathways from Childhood Nature Experiences to Adult Environmentalism », *Children, Youth and Environment*, vol. 16, n°1, 2006, pp. 1-24.

Renforcer la culture du risque climatique : actions concrètes et justice sociale

_ Benoît Calatayud
Codirecteur de l'Observatoire de la transition énergétique et sociale de la Fondation Jean-Jaurès

Introduction : de la réaction à la prévention

Selon l'enquête « Les Français, les décideurs municipaux et les risques climatiques », le dérèglement climatique est aujourd'hui la première source d'inquiétude pour les décideurs locaux : 74 % d'entre eux le redoutent avant tout, loin devant les risques économiques (25 %). Pourtant, la population générale demeure partagée : seuls 40 % des Français considèrent les risques climatiques comme prioritaires, derrière les risques économiques (47 %) et à égalité avec les risques sécuritaires.

Ce décalage entre élus et citoyens traduit une culture du risque encore insuffisante. Si la conscience du danger progresse, la mobilisation reste limitée : 45 % des Français reconnaissent penser aux risques climatiques sans agir et 39 % des sinistrés adoptent une posture de fatalisme.

Face à la multiplication des événements extrêmes, la culture de la prévention et de l'anticipation doit être développée. Il ne s'agit plus seulement de réparer après les catastrophes, dont le coût va croître fortement, mais de construire collectivement une société résiliente, capable à la fois de prévenir les risques et de s'y adapter durablement.

Cette contribution propose des leviers concrets pour ancrer cette culture du risque climatique, en articulant prévention, adaptation et justice sociale.

Un déficit de culture du risque : comprendre le décalage français

Un risque climatique perçu mais encore abstrait

Le dérèglement climatique est aujourd'hui reconnu par une majorité de citoyens, mais il demeure perçu comme un phénomène lointain. Le risque n'entre réellement dans la conscience collective qu'à travers l'expérience directe du sinistre. L'étude citée montre que la mémoire du risque est courte : la vigilance s'émousse quelques mois après un événement extrême. Cette faible inscription du risque dans la durée traduit une carence de pédagogie et de mémoire collective.

Les élus, mieux informés et souvent confrontés à la réalité des catastrophes, développent une conscience plus aiguë de l'urgence. Mais cette lucidité reste cantonnée à la sphère institutionnelle. Le grand public, moins exposé à la connaissance opérationnelle du risque, oscille entre inquiétude diffuse et inaction. L'écart entre ces deux perceptions traduit l'absence d'un récit partagé du danger et d'une culture commune de la prévention.

Un risque mal intégré aux logiques économiques et institutionnelles

Sur le plan économique, la culture du risque reste marginale. Le coût de l'inaction n'est pas pleinement visible, ni pour les ménages, ni pour les décideurs publics. Le risque climatique est encore traité comme une exception, alors qu'il devrait être intégré dans les modèles économiques, les politiques d'aménagement et les décisions d'investissement.

Créé en 1982, ce régime est un mécanisme public d'assurance qui mutualise les risques climatiques : il permet aux assurés d'être indemnisés par leurs compagnies, avec une garantie réassurée par l'État, dès lors qu'un arrêté interministériel reconnaît l'état de catastrophe naturelle (« Cat-Nat »). En indemnisant après coup, sans conditionner la reconstruction à des mesures de prévention et d'adaptation, le Cat-Nat reproduit le schéma du « reconstruire à l'identique ». Conçu pour garantir la solidarité nationale, il a longtemps été l'un des piliers du contrat social du risque, mais il freine aujourd'hui la transition vers une politique structurelle de prévention durable.

Le résultat constitue un paradoxe : un système protecteur, mais peu préventif. L'État reste garant de la réparation, sans avoir encore construit les outils institutionnels d'une prévention proactive et d'une adaptation pérenne.

Les conditions d'une société de la prévention

Refonder la « pédagogie » du risque

Le premier pilier d'une société de la prévention est culturel. Il consiste à transformer la perception du risque en compétence collective. L'expérience directe d'un sinistre demeure un puissant déclencheur d'anticipation, mais elle ne peut être le seul vecteur d'apprentissage. La prévention doit être intégrée dans la vie quotidienne et transmise par des relais de proximité : associations, écoles, services municipaux, techniciens de terrain.

Les plans communaux de sauvegarde (PCS) peuvent devenir des instruments pédagogiques, traduits en gestes simples et accompagnés d'exercices réguliers. Les actions de communication doivent être concrètes, visibles et continues, même en dehors des périodes de crise. Une société de la prévention repose sur la répétition, la simulation et la familiarité avec les bons réflexes.

Donner une valeur au risque et à la prévention

La deuxième condition est économique. Tant que le risque ne se traduit pas en valeur tangible, il reste abstrait. Or, l'exposition climatique a déjà un coût mesurable : la dépréciation des biens immobiliers situés en zone à risque peut être forte, sans compter la hausse des primes d'assurance et les coûts d'entretien.

Rendre ces informations transparentes dans les transactions immobilières, par le biais du dossier d'information acquéreur-locataire, permettrait d'objectiver le coût de l'exposition et de responsabiliser les décisions d'achat et d'aménagement.

La prévention doit aussi devenir un facteur de valorisation. Les plans locaux d'urbanisme (PLU) et les plans de prévention des risques (PPR) peuvent encourager les aménagements préventifs et adaptatifs, par exemple en bonifiant le foncier ou les permis de construire pour les projets intégrant des mesures de réduction du risque.

Reconnaître la valeur économique de la prévention, c'est créer les conditions d'une économie de la vulnérabilité maîtrisée, capable de réduire les dommages futurs.

Des leviers pour une adaptation juste et durable

Agir au niveau local

Les collectivités sont les acteurs clés de la prévention et de l'adaptation, mais elles font face à des

contraintes structurelles : manque de financement, déficit d'ingénierie et complexité administrative. Les petites communes, en particulier, doivent pouvoir s'appuyer sur leurs intercommunalités pour mutualiser les compétences techniques et les ressources.

Le maintien (et le renforcement) des agences d'urbanisme, du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) et des services d'ingénierie territoriale doit viser l'accompagnement des communes dans la conception de leurs plans d'adaptation. Les actions les plus efficaces sont souvent celles qui apportent des bénéfices visibles à court terme : végétalisation, désimperméabilisation, création d'îlots de fraîcheur, réduction des fuites d'eau. Ces mesures d'adaptation tangibles prolongent la logique de prévention, en rendant la résilience visible et concrète dans le quotidien.

Faire évoluer notre modèle assurantiel

Le régime Cat-Nat doit évoluer pour soutenir la prévention et non seulement la réparation. L'indemnisation devrait être conditionnée à la reconstruction résiliente, afin d'éviter la répétition des sinistres et de maintenir l'assurabilité des territoires exposés.

Le rôle des assureurs doit également être repensé. Au-delà de l'indemnisation, ils doivent devenir des acteurs de la prévention en proposant des diagnostics de vulnérabilité, des conseils personnalisés et des incitations tarifaires pour les assurés qui investissent dans des mesures d'adaptation. Ce changement de paradigme transformerait la logique du risque en levier de progrès collectif. Toutefois, la diffusion d'une culture de la prévention ne peut réussir sans équité. Les populations modestes sont souvent les plus exposées aux risques climatiques, tout en ayant le moins de moyens pour s'en protéger.

Conclusion

Le climat n'est pas un aléa extérieur, mais un bien commun qui impose de nouvelles solidarités. Il devient urgent de passer d'un modèle de protection passive à un modèle de prévention active, où l'État, les collectivités, les acteurs économiques et les citoyens partagent une même responsabilité.

Trois leviers structurent cette transformation. D'abord, la transparence économique, qui rend visible le coût du risque et valorise l'adaptation. Ensuite, l'action locale, fondée sur la mutualisation et la montée en compétences. Enfin, la justice sociale et assurantielle, qui garantit que la prévention ne devienne pas un privilège.

La prévention n'est pas une contrainte supplémentaire. C'est une nouvelle culture républicaine, fondée sur la connaissance, la solidarité et la responsabilité partagée. Elle conditionne notre capacité à vivre durablement dans un monde climatique incertain.

Quelle place pour le risque climatique dans les élections municipales de mars 2026 ?

_ Adélaïde Zulfikarpasic
Directrice générale du pôle société d'Ipsos BVA

L'enquête « Les Français, les décideurs municipaux et les risques climatiques » menée par Ipsos BVA pour la Macif et la Fondation Jean-Jaurès permet de faire le point sur la conscience de la menace climatique, le vécu de ses conséquences, mais aussi sur les attentes à l'égard de différents acteurs, en particulier les maires qui, bien souvent, sont aux premières loges dans la gestion de ces risques. Ce faisant, cette enquête nous permet d'appréhender la place que prendra cette question dans la campagne à venir pour les élections municipales de mars 2026 et d'identifier les enjeux et défis auxquels devront répondre les programmes des candidats.

Le risque climatique, un sujet au cœur des préoccupations des élus, un peu moins central chez leurs administrés aujourd'hui mais projeté pour l'avenir

Les décideurs locaux sont quasi unanimes : les risques climatiques sont ceux qu'ils redoutent le plus et de loin. Près des trois quarts d'entre eux (74 %) considèrent en effet le risque climatique comme le plus menaçant, loin devant les autres types de risques. Ce sont ainsi les risques économiques (inflation, dette, etc.) qui arrivent en deuxième position chez les élus locaux et ils ne sont cités que par 25 % d'entre eux, soit trois fois moins que le risque climatique. Viennent ensuite, plus loin encore, d'autres risques, comme les risques sociaux (mouvements sociaux, hausse de la pauvreté) à hauteur de 17 %, les risques sanitaires à hauteur de 13 % ou encore les risques sécuritaires (13 % aussi). Cet enseignement est perceptible dans le volet qualitatif également : les élus locaux sont unanimes pour parler des risques climatiques comme « incontournables » et leurs conséquences sont une préoccupation majeure pour eux. Ces risques prennent différentes formes : sécheresse et tension sur la ressource en eau, incendies agricoles ou forestiers, recul du trait de côte, canicule et îlots de chaleur, inondations, tempêtes...

Cette crainte est présente également chez les Français mais dans une moindre proportion et surtout de façon moins aiguë et exclusive que chez les élus. Le risque climatique, s'il est redouté, l'est autant voire un peu moins que d'autres types de risques. En lien avec la préoccupation toujours très forte autour du pouvoir d'achat (qui reste leur première préoccupation[1]), les Français redoutent d'abord les risques économiques (47 %), légèrement devant les risques géopolitiques

1. Voir la dernière vague (octobre 2025) de l'enquête Fractures françaises réalisée par Ipsos pour le Cevipof, *Le Monde*, la Fondation Jean-Jaurès et l'Institut Montaigne, où l'on observe que le pouvoir d'achat apparaît toujours comme la première préoccupation des Français, cité par 36 % d'entre eux.

(42 %), les risques sécuritaires (40 %) et les risques climatiques (40 % également), dans un mouchoir de poche. Ces quatre risques devancent les risques sociaux (32 %), les risques sanitaires (25 %), les risques technologiques (11 %) et enfin industriels (10 %).

On observe, sur cette question de la perception du risque climatique, des différences d'ordre sociodémographique. Ainsi, la conscience du risque climatique progresse avec l'âge des personnes interrogées : redouté par 31 % seulement des 18-24 ans, il l'est par 44 % des personnes âgées de 65 ans et plus. Autre différence : l'importance du critère territorial, pour les élus comme pour le grand public. Ainsi, chez les élus locaux, c'est un risque plus redouté encore dans le sud-ouest comme dans le sud-est (87 %, soit 13 points de plus que la moyenne), tandis qu'il est davantage marqué, au sein du grand public, chez les habitants du sud-ouest (51 %), soumis à des épisodes climatiques extrêmes ces dernières années (intempéries ou incendies notamment).

Enfin, si le risque climatique ne constitue pas le cœur des préoccupations des Français aujourd'hui, ils sont en revanche conscients de l'accentuation probable de ces risques à l'avenir. À la question de savoir quels sont les risques qui leur semblent les plus probables de se produire dans les prochaines années, les risques climatiques sont en effet parmi les risques les plus projetés par les Français autour de chez eux (42 %). Mais les risques économiques sont également très présents à leur esprit (40 %) et prennent le dessus à l'échelle « macro », pour le pays (51 % *versus* 49 % pour les risques climatiques).

Les risques climatiques : des conséquences tangibles dans le quotidien d'une majorité de Français et donc pour leurs élus

Au-delà de la conscience du risque et de sa priorisation dans l'échelle des préoccupations, le vécu est un déterminant essentiel sur le sujet. Or, ce sont près des trois quarts des Français qui déclarent subir les conséquences de ces risques climatiques (73 %). Concrètement, après plusieurs étés caniculaires successifs, les chaleurs extrêmes (auxquelles 82 % des Français déclarent avoir été exposés, dont 60 % « à plusieurs reprises ») et les sécheresses (65 %) apparaissent comme les deux effets les plus récurrents. Les élus locaux partagent ce constat : ils sont 82 % à déclarer que les habitants de leur commune ont subi les conséquences négatives directes de risques climatiques dans leur vie quotidienne au cours des cinq dernières années, en particulier des chaleurs extrêmes et des canicules (84 %) et des sécheresses (74 %).

Ce vécu, tout comme la perception du risque, apparaît plus marqué dans le sud de la France (sud-ouest comme sud-est). L'enjeu est ainsi perçu d'autant plus fortement que l'on a déjà été exposé à un risque climatique. D'ailleurs, si 44 % des Français considèrent que « le réchauffement climatique explique totalement l'augmentation de ces risques », cette conviction est renforcée auprès des personnes qui ont été exposées aux risques : 62 % chez celles qui ont été confrontées à des incendies de forêt, 54 % chez celles qui ont vécu une sécheresse, 52 % chez celles qui ont connu des vagues de froid extrêmes, 51 % chez celles qui ont vécu des inondations et 50 % chez celles ayant été soumis à des chaleurs extrêmes. On observe le même phénomène chez les élus.

Les principales conséquences de l'exposition à ces risques sont la dégradation des conditions de vie et, en particulier, la baisse générale du confort de vie. Plus d'une personne sur quatre déclarant avoir subi au moins un des risques évoqués ces cinq dernières années déplore une baisse générale de son confort de vie (27 %), 15 % des pertes matérielles et 14 % des pertes financières, voire des dettes.

Près d'une personne sur trois déplore une dégradation de la voirie (31 %), un sujet qui concerne directement les élus locaux. Enfin, près d'une personne sur trois également estime que l'exposition à ce ou ces risques a entraîné une détérioration de sa santé (27 %), qu'il s'agisse de sa santé physique (17 %) ou de sa santé mentale (14 %).

Les conséquences des risques climatiques touchent ainsi au cœur de la vie quotidienne des Français : qualité de vie, pouvoir d'achat, santé.

Un sujet logiquement au cœur des attentes, tant des élus que de leurs administrés

Conséquence logique de cet impact tangible sur leur vie quotidienne, les Français expriment des attentes fortes à l'égard des pouvoirs publics en général, et des élus locaux en particulier. Ainsi, même si c'est d'abord à leurs proches que les Français font le plus confiance pour les accompagner face aux risques climatiques (34 %), ils citent dans des proportions presque identiques les pouvoirs publics (33 %), qu'il s'agisse des services publics (24 %) ou de leurs élus (14 %). À noter : c'est beaucoup le cas des moins jeunes qui ne sont que 16 % à faire confiance aux pouvoirs publics sur ce sujet. Et concrètement, près d'un Français sur trois ayant subi des risques s'est tourné vers les pouvoirs publics, qu'il s'agisse des services publics (14 %) ou de leurs élus (9 %).

Si les attentes des Français à l'égard de leurs élus sur ce sujet sont de plusieurs natures, la diffusion des bonnes pratiques et la construction d'infrastructures de résilience sont les deux jugées les plus primordiales. Ainsi, 89 % des sondés attendent de leurs élus qu'ils diffusent des bonnes pratiques en cas d'exposition à ces risques et, parmi eux, 55 % en font une attente très forte. Plus de huit Français sur dix attendent également de leurs élus locaux la construction d'infrastructures de résilience pour faire face à ces risques (85 %, dont 54 % qui expriment une attente très forte en la matière). Autre attente, plus générale, 88 % des Français attendent un engagement et des actions concrètes de la part de leurs élus locaux en matière de prévention des risques climatiques – ils sont même 58 % à en faire une attente très forte. La proposition de solutions d'hébergement d'urgence (82 %) ainsi que l'accompagnement financier pour réaliser des adaptions aux risques (80 %) constituent également des attentes. On constate globalement que le niveau d'attente est plus fort encore chez les Français ayant été exposés à des risques climatiques par le passé.

Pour l'ensemble de ces sujets, les Français se montrent en revanche partagés sur l'action municipale dans leur commune : si une part importante n'arrive pas à se prononcer, un tiers est plutôt satisfait quand quatre sur dix jugent l'action insuffisante.

Ces attentes apparaissent plutôt bien comprises par les décideurs locaux même si certains engagements leur semblent moins prioritaires, notamment la proposition de solutions d'hébergements d'urgence (65 % seulement des élus pensent qu'il s'agit d'une attente alors qu'elle est exprimée par 82 % des Français) ou encore la construction d'infrastructures de résilience (62 % selon les élus versus 85 % pour les Français, soit plus de 20 points d'écart). Parmi les contraintes auxquelles fait face leur administration pour prévenir ces risques, les élus locaux pointent, de loin, des difficultés financières pour réaliser les aménagements nécessaires (62 %), devant le manque d'accompagnement de l'État (38 %). « C'est long, parce qu'on n'a pas les financements et que le financement c'est le nerf de la guerre (...) Le jour où on aura plus de subventions on replantera plus facilement », nous dit cet élu d'une commune de 1 200 habitants.

Un sujet au cœur des élections municipales à venir

Parce que la question du risque climatique est fermement ancrée dans le quotidien des Français et que les élections municipales constituent les « élections de la proximité et du quotidien » par excellence, nul doute que ce sujet constituera un enjeu fort du scrutin à venir.

Les élus l'affirment d'ailleurs sans ambages : interrogés sur le sujet, ils placent clairement le risque climatique en tête des sujets liés à la prévention des risques que leur commune devra mettre en avant dans le futur programme d'action locale dans la perspective des élections municipales de mars 2026, cité par plus d'un décideur local sur deux (52 %). Le deuxième risque cité, parmi une liste de huit, arrive loin derrière avec 25 % de citations. Il s'agit des risques économiques. Alors même qu'il s'agit, nous l'avons vu, pour l'heure, de la principale préoccupation des Français. Mais les élus locaux sont en première ligne pour les accompagner sur le sujet du

risque climatique là où les questions économiques relèvent davantage de la compétence étatique. Cette conscience de l'importance de l'enjeu est plus vive encore chez les élus dont la commune a été exposée à des risques.

Dans quelle mesure les Français en feront-ils également un critère de choix au moment de voter ? Contrairement à la question du changement climatique en général, qui peut encore leur sembler lointaine et pas suffisamment individuelle pour interpeller et vraiment faire bouger les lignes, le sujet des risques liés au changement climatique apparaît quant à lui beaucoup plus concret et ancré dans le quotidien de chacun. Il constitue un enjeu immédiat et individuel. Il touche à plusieurs sujets de préoccupations des Français comme le pouvoir d'achat, la santé ou encore la sécurité (matérielle) et, en conséquence, il est de nature à susciter réellement leur intérêt. Au point peut-être d'en faire un enjeu de mobilisation et un critère de choix au moment de voter. Les candidats aux élections municipales, eux, n'auront d'autre choix que de s'en emparer, d'intégrer des engagements à la hauteur des enjeux dans leurs programmes. Car le sujet n'est pas seulement électoral et opportuniste. Il en va, pour certains, de l'avenir même de leur commune. Mais pour réussir à en faire un élément différenciant et un « argument de vote », ils devront rappeler à quel point ce sujet est étroitement relié aux autres préoccupations majeures des électeurs.

Conclusion

_ Jean-Louis Grosse-Delasalle
Président de la Macif

_ Jean-Philippe Dogneton
Directeur général de la Macif

En tant qu'assureur mutualiste, acteur de la prévention et aussi investisseur, la Macif est engagée depuis soixante-cinq ans pour accompagner et répondre aux besoins de protection de millions de Français. Les 6,3 millions de sociétaires, adhérents et clients, qui nous font confiance, et plus largement l'ensemble des citoyens qui rejoignent nos actions de proximité, portées par nos plus de 1 000 délégués présents partout sur le territoire, nous permettent de faire vivre la raison d'être de la Macif : « protéger le présent et permettre l'avenir, pour nous tous et les générations futures ».

Cette raison d'être constitue une boussole dans les relations que nous tissons avec les décideurs publics et nos partenaires locaux, pour développer une culture du risque en proximité et engager l'ensemble des acteurs sur le terrain vers l'adaptation du territoire aux vulnérabilités climatiques. Car cette transition environnementale qui s'impose, nous la souhaitons juste pour l'ensemble de nos assurés et des Français.

Comprendre les risques, connaître les bons gestes face aux crises, soutenir l'entraide et placer les citoyens au cœur des politiques publiques de résilience locale, tels sont les défis que nous devons relever collectivement. L'étude *Vivre le risque. Les Français et les décideurs locaux face au dérèglement climatique* est ainsi riche d'enseignements pour structurer un dialogue fécond entre les écosystèmes publics et privés. Elle invite à faire émerger des coopérations territoriales renouvelées pour faire face aux grandes transitions, notamment écologiques et démographiques, qui perturbent les équilibres socio-économiques des bassins de vie.

Si les risques climatiques ne semblent pas encore totalement perçus pour l'ensemble de la population, montrant encore le travail de sensibilisation qu'il reste à mener, ils constituent une préoccupation « incontournable » pour les décideurs locaux. Ces résultats soulignent l'enjeu commun entre les assureurs, *a fortiori* mutualistes, et les acteurs publics territoriaux de développer la compréhension des risques, ainsi que des dispositifs de solidarité dédiés.

Assureur mutualiste, nous déployons chaque année 3 500 actions de prévention en proximité pour donner aux citoyens la capacité d'être acteurs de la transformation de leur territoire. Souhaitant rendre le risque tangible auprès des populations sans toutefois le rendre anxiogène, nous considérons que chacun peut devenir ambassadeur de prévention en partageant son savoir avec son entourage.

C'est sur la base de cette conviction que nos délégués (représentants des sociétaires et adhérents), fortement engagés dans la vie locale, animent des actions sur les sujets auxquels ils sont sensibles, en fonction des expériences qu'ils ont vécues, dans une démarche souvent de pair à pair particulièrement efficace. Nous accordons une attention particulière aux dispositifs ludiques et pédagogiques et aux sciences participatives qui placent le citoyen au centre des démarches pour faire évoluer le regard sur le risque.

Table des matières

01 Méthodologie et synthèse de l'enquête
_**Maëlle Lapointe** et **Isabelle Gulphe-Lachaud**

06 La compréhension des risques climatiques chez les décideurs locaux et les Français
_**Émilie Agnoux**

11 Comment expliquer les perceptions différenciées des risques ?
_**Antoine Bristielle**

13 « Il faut le voir pour le croire » : la mémoire des catastrophes comme levier de mobilisation
_**Lennie Stern**

17 Les risques climatiques : future clé de lecture des inégalités de bien-être
_**Paul Klotz**

21 Renforcer la culture du risque climatique : actions concrètes et justice sociale
_**Benoît Calatayud**

24 Quelle place pour le risque climatique dans les élections municipales de mars 2026 ?
_**Adélaïde Zulfikarpasic**

28 Conclusion
_**Jean-Philippe Dogneton** et **Jean-Louis Grosse-Delasalle**

POUR FAIRE VIVRE LE DÉBAT,

SOUTENEZ-NOUS !

Pour poursuivre ses missions d'intérêt général, la Fondation Jean-Jaurès a besoin de votre soutien.

Reconnue d'utilité publique depuis sa création en 1992, elle peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Les dons des particuliers bénéficient d'une réduction d'impôts sur le revenu égale à 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable, ou de 75 % de vos dons versés au titre de l'IFI dans la limite de 50 000 euros (les dépassements de ces seuils sont reportables sur cinq ans).

Par exemple, un don de 100 € revient à 34 € pour un particulier imposable.

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

Les dons des personnes morales de droit privé assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés bénéficient d'une réduction d'impôt de 60 % pris dans la limite de 0,5 ‰ du chiffre d'affaires (les dépassements de ces seuils sont reportables sur cinq ans).

Dans le cas d'un don de 10 000 €, vous pourrez déduire 6 000 € d'impôt, votre participation aura effectivement coûté 4 000 € à votre entreprise.

COMMENT FAIRE UN LEGS ?

Avec la disposition testamentaire du legs, vous pouvez transmettre tout ou partie de votre patrimoine à la Fondation Jean-Jaurès.
Il faut rédiger un testament et le faire authentifier par un notaire. Tout ou partie des biens peuvent être légués, quels qu'ils soient (somme d'argent, titres, œuvres d'art, immeubles…).
Il faut respecter la règle de la quotité disponible s'il y a des héritiers, ou, à défaut d'enfants, le conjoint a une réserve d'un quart du patrimoine ; si ce n'est pas le cas, les biens peuvent être légués en totalité.

Contact : **Laurent Cohen, + 33 (0)1 40 23 24 19 / dons@jean-jaures.org**

BULLETIN DE SOUTIEN

Fondation Jean Jaurès

Mon soutien à la Fondation Jean-Jaurès

☐ 20 euros ☐ 50 euros ☐ 100 euros ☐ 200 euros

☐ 500 euros ☐ 1 000 euros ☐ Autre montant _____ euros

Je choisis de faire un don :

☐ à titre personnel

☐ au titre de la société suivante :

Destinataire du reçu fiscal : _____

_____

N° _____ Rue _____

_____

_____

Code postal _____ Ville _____

☐ Par chèque, à l'ordre de la **Fondation Jean-Jaurès**
À renvoyer à : Fondation Jean-Jaurès, 12 Cité Malesherbes, 75009 Paris

☐ Par virement bancaire, daté du : _____
au profit du compte Fondation Jean-Jaurès
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0154 2120
862 BIC : CCOPFRPPXXX

☐ Sur HelloAsso

Reconnue d'utilité publique dès sa création, la Fondation Jean-Jaurès est la première des fondations politiques françaises. Elle est présidée par **Jean-Marc Ayrault**.

Indépendante, européenne et sociale-démocrate, elle se veut depuis plus de trente ans un lieu de réflexion, de dialogue et d'anticipation.

La collection des « Rapports », dirigée par **Laurent Cohen** et **Jérémie Peltier**, répond à l'ambition de faire naître analyses pertinentes et propositions audacieuses, mais aussi de mettre cette production intellectuelle et politique au service de tous.

© Éditions Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes - 75009 Paris

www.jean-jaures.org

Réalisation : REFLETS GRAPHICS
OCTOBRE 2025

Derniers rapports et études :

10_2025 : Avec l'Afrique, un nouveau modèle de coopération au développement
Pierre Jacquemot

10_2025 : Voyage à travers le sens : anatomie du sens au travail
Romain Bendavid

10_2025 : Budget 2026 : un autre chemin est possible
Observatoire de l'économie, Simon-Pierre Sengayrac

09_2025 : Des écrans et des craintes ? À la rencontre de trente Français pour parler tech
François Backman, Marie-Virginie Klein

09_2025 : Droit à l'avortement en Amériques. Résistances, régulations et perspectives politiques
Maya Laurens (coord.)

09_2025 : La roue de la fortune. Constitution et transmission des patrimoines dans la France contemporaine
Jérôme Fourquet, Marie Gariazzo, Sylvain Manternach

08_2025 : Le vote pour tous. Comment mobiliser la société pour défendre une démocratie plus inclusive
Dorian Dreuil, Clémence Pène (coord.)

07_2025 : Brutalité : code source de notre époque
Lennie Stern

07_2025 : Le service public à l'épreuve de l'intelligence artificielle
Émilie Agnoux, Johan Theuret (coord.)

06_2025 : La « troisième gauche ». Enquête sur le tournant post-sociétal de la gauche européenne
Renaud Large (coord.)

06_2025 : Employés à domicile : connaître et reconnaître
Agathe Cagé, Serge Da Mariana, Édouard Lecerf, Leïla Hicheur

fondationjeanjaures
@j_jaures
fondation-jean-jaures
www.youtube.com/c/FondationJeanJaures
fondationjeanjaures
fondationjeanjaures
fondationjjaures.bsky.social
bit.ly/4g6UANC

3 euros
Abonnez-vous !

www.jean-jaures.org

Fondation Jean Jaurès ÉDITIONS